

Un dispositif global et innovant pour la santé des élèves

La Fondation santé des étudiants de France (FSEF)

) et l'École ont signé le 14 octobre une convention pour la mise en place de programmes répondant aux besoins de santé des étudiants des huit campus en collaboration avec l'UE, la Soce et la Fondation Arts et Métiers.

Rentrée chargée pour l'Union des élèves. En première ligne sur les sujets concernant les PG, de la pédagogie à la vie associative dans les huit campus, il lui a fallu cette année gérer les répercussions de la crise sanitaire sur les activités liées à l'accueil des premières années. Jusqu'à présent, les principaux événements ont pu être maintenus. Les Promo 219 ont su s'adapter aux contraintes et réussi à maintenir leurs programmes avec le soutien de l'UE et, des Délégués de la Soce auprès des campus (DSC), mais aussi celui des directions locales et de la Direction générale de l'École. La nouvelle période qui s'ouvre soulève évidemment de nombreuses interrogations?

Dans le même temps, l'UE 2020-2021 s'est attachée à faire évoluer un thème qui devient de plus en plus préoccupant, celui de la santé mentale des étudiants et, plus généralement, de leur bien-être. Le monde moderne impose à chacun de nous des situations stressantes, qui peuvent conduire à un syndrome d'épuisement nommé burn-out, et parfois pire. Pour la Dr Dominique Monchablon, psychiatre à la FSEF, un nombre restreint, mais croissant, des étudiants sont confrontés aux mêmes difficultés, qui pourront ensuite affecter leur vie sociale et professionnelle.

Face à ce constat, le bureau de l'UE a décidé de créer la nouvelle fonction de ME² et s'est investi dans les deux projets relatifs à la santé des étudiants inscrits dans l'accord signé le 14 octobre entre la FSEF et l'Ensam. Il comprend la mise en place, avec le soutien financier de la Soce et de la Fondation Arts et Métiers, des deux programmes suivants.

? "EVA" pour "Écoute, veille et accompagnement". Coordonné par la Dr Monchablon, ce programme se décline en deux composantes principales.

- Pour les étudiants : des consultations psychologiques et psychiatriques (en présentiel et à distance) et des actions de préventions collectives.

- Pour les professionnels : un dispositif de conseil et de sensibilisation aux bonnes pratiques pour la résolution de situations psychologiques problématiques individuelles ou collectives.

? "PEER CARE". Ce "Programme d'enseignement et d'entraide au repérage des conduites à risques chez les étudiants" est assuré par l'équipe du Dr Olivier Phan, pédopsychiatre et addictologue à la FSEF. Il propose des formations aux étudiants et professionnels de l'École visant à réduire ou limiter les risques dans les consommations de produits dangereux (notamment alcool), et contribuer au repérage des comportements à risque et des conduites addictives.

Pour l'UE, comme pour les archis qui ont contribué à son élaboration, ce dispositif prépare les élèves à mieux appréhender leur future vie professionnelle, en les sensibilisant au management émotionnel et aux risques ou impacts associés aux différents styles managériaux existants.

Photo, réunis pour la signature de l'accord, de gauche à droite :

Amaelle Mayer, cheffe de cabinet Arts et Métiers ; Jean-Marie Vigroux, président de la Soce ; Jean Fournier, président des groupes professionnels ; Perrine Ramé-Mathieu, directrice de la stratégie FSEF ; Vincent Beaugrand, directeur général FSEF, Dr Dominique Monchablon, psychiatre FSEF ; Laurent Champaney, directeur général Arts et Métiers ;

Recteur Christian Forestier, président FSEF ; Clément Poissonnet, président de l'UE, Léa Ballue, ME², Anne Delbende, directrice de la clinique FSEF Paris 13e ; Xavier Kestelyn, directeur général adjoint en charge de la formation Arts et Métiers.